QUELQUES PROBLÈMES CONCERNANT L'ÉLABORATION DE LA PENSÉE DÉMOCRATIQUE ATHÉNIENNE ENTRE 510 ET 460 AV. N.È.

PAR

ZOE PETRE

La révolution constitutionnelle réalisée à la fin du VI[e] siècle par le groupement dirigé par Clisthène a apporté avec soi une restructuration idéologique lourde de conséquences pour le développement ultérieur de la pensée politique grecque. L'idéal démocratique, dont les différents traits s'esquissaient depuis longtemps déjà, bien que d'une manière éparse et fragmentaire, dans la méditation politique des penseurs, des législateurs ou des poètes, semble se dégager d'une manière assez explosive comme une entité cohérente sinon définitivement cristallisée. La profondeur des modifications de la mentalité civique athénienne au moment de la réforme clisthénienne ne peut être mesurée qu'implicitement, à cause surtout de l'absence des documents contemporains. Néanmoins – et ceci peut être facilement démontré en confrontant la signification des traits caractéristiques de la nouvelle constitution avec l'ensemble des conceptions archaïques sur le rapport entre la cité et l'univers – les innovations radicales apportées par les dernières années du VI[e] siècle sont à l'origine non seulement du développement constitutionnel de la cité démocrate, mais aussi des directions spécifiques de la pensée politique athénienne du siècle suivant. La délimitation d'un espace et d'un temps « laïcisés » [1], la restructuration interne de la cité sur une base qui annulait, en fait au moins, les relations antiques, religieusement consacrées et ressenties, de la consanguinité, reniaient, pratiquement, la subordination de la πόλις au monde gouverné par des dieux. Sans doute, la sanction du dieu de Delphes fut assurée [2], mais il y a une telle différence de profondeur entre cette sanction

[1] P. Levêque et P. Vidal-Naquet, *Clisthène l'Athénien*, Paris, 1964.
[2] Arist., *Const. Ath.*, XXI, 6.

SCII, XI, 1969, p. 39–55, București,

approuvant certains aspects de la réforme et la mentalité qui s'était jadis manifestée dans la *Grande Rhetre*, par exemple, soumettant toute l'organisation de la cité spartiate à la volonté du Pythien, qu'on pense plutôt à une révolution qu'à une évolution de la pensée politique et religieuse. Il ne s'agit pas encore, sans doute, d'une définition de la πόλις comme structure exclusivement humaine, ainsi que, plus tard, le proclamera Protagoras [3]; mais la cité clisthénienne ne se laisse plus insérer dans la hiérarchie religieuse traditionnelle, que Solon identifiait encore à l'*eunomie*. Elle est plutôt l'expression d'un monde philosophiquement conçu comme subordonné dans sa totalité à des lois générales [4], et dans lequel ce n'est plus la cité qui est subordonnée à la religion, mais la religion qui sert la πόλις. Issue d'une double évolution, celle de la pensée grecque *vom Mythos zum Logos*, pour reprendre le titre d'une synthèse devenue classique [5], mais aussi celle d'un système de gouvernement peu à peu désacralisé [6] — double phénomène rendu possible par le même développement de la société grecque qui rend désuètes aussi bien les relations sociales archaïques que leurs expressions politiques et idéologiques — cette laïcisation de la pensée et de la mentalité civique revêt, dans les dernières années du VIe siècle, la forme véhémente d'une révolution politico-idéologique. La réforme clisthénienne apparaît non seulement comme un transfert de puissance d'un groupe social à d'autres groupes — transfert d'ailleurs inachevé [7] — mais aussi comme une violente restructuration de valeurs idéales dont la hiérarchie et jusqu'à l'existence même est brutalement mise en question et niée par la refonte des cadres de la cité. Pour l'intérêt de notre étude, le problème serait surtout de savoir s'il s'agissait d'une réforme constitutionnelle dont les conséquences sur le plan des idées politiques étaient implicites, ou bien d'un débat idéologique accompagnant une innovation consciente et pleinement assumée des structures de la cité ; et, ensuite, dans l'hypothèse d'une telle acceptation explicite, explicitée même, d'un nouveau type de cité, de savoir combien profondément avait pénétré cette volonté novatrice dans la conscience des Athéniens au moment où ils se prononçaient contre Isagoras et les oligarques, pour Clisthène et ses réformes. De toute évidence, une réponse à ces questions est au moins malaisée, et on est toujours obligé de rester dans le domaine du probable. Il y a quand même quelques éléments permettant au moins de poser le problème, sinon de le résoudre.

L'étude déjà citée de P. Levêque et de P. Vidal-Naquet relève, d'une part, le nombre et la diffusion des prises de position théoriques au

---

[3] L'indépendance de la cité à l'égard des dieux dans la théorie du droit comme expression de la δόξα πόλεως (Plat., *Théait.*, 167 b sqq.) est évidente.

[4] V. Levêque et Vidal-Naquet, *op. cit.*, p. 91 sqq., sur les rapports du modèle de la réforme clisthénienne avec les théories philosophiques contemporaines.

[5] W. Nestle, *Vom Mythos zum Logos*, Stuttgart, 1940.

[6] Fustel de Coulanges, *La cité antique*, Hachette (non daté) p. 321 sqq.

[7] V. par ex. C. Hignett, *A History of the Athenian Constitution*[2], Oxford, 1960, p. 156—158.

sujet de la cité nouvelle dans la seconde moitié du VI[e] siècle ; une telle attitude à Athènes n'aurait donc eu rien d'insolite. La même étude souligne, d'autre part, d'une manière convaincante, la volonté d'innovation contenue dans la réforme, ce qui revient à penser à une action pleinement réfléchie au moins en ce qui concerne son auteur. Mais les autres ? On pourrait très bien dire que ce que Clisthène et quelques-uns de ses amis pensaient n'était pas du domaine public. Mais, d'une autre part, on peut très bien imaginer la rapide conversion politique du versatile chef des Alcméonides devenu assez brusquement τοῦ πλήθους προεστηκώς[8], la dure résistance des partisans d'Isagoras et le conflit avec les Lacédémoniens accompagnés par d'âpres débats dénonçant l'égoïsme des uns ou l'hérésie des autres et obligeant ainsi à des déclarations de principe au moins Clisthène, qui n'avait pas à inciter des hétairies, comme ses adversaires[9], mais à « rallier à sa faction le *démos* »[10]. Dans cette entreprise, le simple énoncé du compliqué système de la constitution clisthénienne n'était pas capable d'éveiller, par soi-même et sans des justifications acceptées par la majorité[11], une adhésion si rapide et si enthousiaste qu'elle puisse résister, même en l'absence de ses dirigeants, à la pression conjuguée des Lacédémoniens et des partisans d'Isagoras[12]. Les idées essentielles de la réforme — idées politiques surtout, puisque, même s'il a pu y avoir aussi un aspect économique, agraire, de la réforme[13], il n'a pas été retenu par la tradition, qui en souligne la dominante politique et constitutionnelle — ces idées, donc, doivent avoir été explicitées, commentées, à la rigueur réduites à quelques mots d'ordre — mais en tout cas comprises — ce qui renforce l'hypothèse d'un mouvement d'idées accompagnant et justifiant les mesures initiées par Clisthène. Dans leur version « philosophique », à un dégré d'abstraction remarquable, les implications de la réforme clisthénienne ont été l'objet de l'excellente analyse entreprise par P. Levêque et P. Vidal-Naquet ; dans leur version la plus simplifiée — quelle qu'ait été la formulation exacte de cette variante « populaire » — il s'agissait de revendiquer l'égalité politique des citoyens. Cela signifie qu'en se déplaçant du domaine indistinct des revendications égalitaires du début du siècle[14] dans la sphère, maintenant définie, du *politique*, et abandonnant ainsi l'idéal — utopique sans doute — d'une égalité de tous les citoyens sous tous les aspects, y compris, et surtout, celui de la propriété — l'idéologie démocrate athénienne se définit non seulement quant à son contenu,

---

[8] Arist., *Const. Ath.*, XXI, 1.

[9] Id., *ibid.*, XX, 1.

[10] Hdt., V. 66 — ἑσσούμενος δὲ ὁ Κλεισθένης τὸν δῆμον προσεταιρίζεται.

[11] V. en ce sens D. M. Lewis, *Historia*, XII, 1, p. 38.

[12] Hdt., VI, 72 sq. ; Arist., *Const. Ath.*, XX, 2.

[13] Cf. D. M. Lewis, *loc. cit.*, qui rappelle l'action athénienne à Salamine (Tod, GHI, n° 11), à Chalcis (Hdt., V, 77, 2) et à Lemnos (Hdt., VI, 140, 2).

[14] Ed. Will, *La Grèce archaïque, II[e] Conf. Intern. d'Hist. Econ.*, Aix-en-Provence, 1962, p. 73 ; l'idée d'une revendication égalitaire *indistincte*, économique en même temps que politique, nous semble particulièrement juste.

mais aussi quant à son appartenance. Car le démos réduit à l'indigence du temps de Solon n'aurait jamais pu oublier les revendications économiques en réclamant une égalité politique distincte des rapports de propriété ; on pense plutôt à une masse importante de citoyens — anciens et nouveaux également — dont le poids économique demandait une expression dans la vie de la cité — petits et moyens propriétaires sauvés par la *seisachtheia* ou ayant reçu des terres aux temps des tyrans, aussi bien qu'artisans, navigateurs, commerçants, dont l'activité devenait de plus en plus évidente [15].

Le *démos* urbain était d'ailleurs, au moins en principe, le plus apte à s'intéresser à une réforme qui éliminait les discriminations archaïques, égalisant ainsi les citoyens sous l'aspect de leurs droits actifs sans leur demander d'avoir « une part égale de la grasse terre de la patrie », et qui, en même temps, favorisait d'une manière évidente les dèmes urbains par rapport aux autres zones de l'Attique [16].

Les années dominées par la problématique des réformes clisthéniennes sont ainsi — au moins dans notre opinion — un moment de refonte et d'innovation voulue non seulement des cadres politiques de la cité, mais aussi de ses cadres idéaux. L'affirmation pratique de la souveraineté des citoyens par rapport à la structure de la πόλις a dû être accompagnée d'une théorisation de cette souveraineté ; c'est peut-être dans ce contexte qu'on peut dater le décret de Salamine, dont le préambule pourrait acquérir ainsi une signification majeure — ἔδοχσε τῶι δήμωι [17]. Bien que, de même que la démocratisation constitutionnelle, l'idéologie démocrate ait encore à parcourir une voie assez longue jusqu'à sa cristallisation définitive, les arguments majeurs des débats futurs se dessinent maintenant, dans cette effervescente fin de siècle dont la mentalité nouvelle et hardie est à l'origine de la pensée politique du siècle suivant.

Le début de ce siècle ne semble pas continuer, au moins à Athènes, avec une égale intensité, l'élaboration d'une idéologie démocrate. Sans doute, cette époque assiste dans d'autres parties du monde grec à des essais de résolution de quelques problèmes similaires. Il s'agit d'abord des cités ioniennes, dont la révolte est déterminée surtout par des causes politiques [18], puisque le premier geste d'insubordination d'Aristagoras est de renverser la tyrannie dépendant du Grand Roi et d'instaurer la démocratie [19] ; ce qui plus est, la tyrannie ne sera plus restaurée après l'échec des révoltés [20]. Sans doute, les arguments invoqués dans ces circonstances

---

[15] La suggestion d'Ed. Will (*op. cit.*, p. 721) concernant l'importance de la *seisachtheia* solonienne pour l'orientation vers l'activité artisanale d'une importante proportion de la population de l'Attique nous semble extrêmement intéressante.

[16] D. M. Lewis, *op. cit.*, p. 32 sqq.

[17] Tod, GHI, n° 11 ; cf. Levêque et Vidal-Naquet, *op. cit.*, p. 49.

[18] G. de Sanctis, *Aristagora di Mileto. Problemi di storia antica*, Bari, 1932 (en partie) ; S. Mazzarino, *Fra Oriente e Occidente*, 1946, p. 243 sqq. ; H. Bengtson, *Gr. Gesch.*², 1960, p. 149 sqq.

[19] Hdt., V, 37 sq.

[20] Hdt., V, 42 sq. ; K. J. Beloch, *Gr. Gesch.*, II, 1, p. 18 n. 1.

ont dû être assez vite connus à Athènes, où Aristagoras « s'est présenté devant le peuple » évoquant peut-être non seulement la richesse et la faiblesse militaire de l'Asie [21], mais aussi le spectre de la tyrannie ; prononcé dans l'assemblée d'une cité dont le tyran vivait encore à la cour du Grand Roi, cet argument était plutôt élémentaire et ne devait pas manquer de poids. Mais le problème des influences exercées par les mouvements d'idées des cités ioniennes sur la pensée athénienne doit être envisagé avec beaucoup de prudence, d'une part à cause des sources lacunaires — car Hérodote, cette fois-ci vraiment « maligne », ridiculise et diminue la révolte des cités ioniennes, ce qui ne facilite pas la recherche des faits, pour ne plus parler de celle des idées. L'essai — tentant sous beaucoup d'aspects — de rapporter une première version du débat entre Otanès, Megabyze et Darius à propos de la meilleure forme de gouvernement [22] à cette époque comporte certaines difficultés, dont surtout l'utilisation, dans la contexture même du discours, de notions familières aux Athéniens de l'âge de Périclès, mais pas encore utilisées dans le vocabulaire politique des contemporains d'Aristagoras [23]. D'une autre part, la question même d'une influence décisive exercée par l'évolution constitutionnelle des cités ioniennes sur le développement des cités de la Grèce continentale et sur Athènes spécialement ne peut plus être posée de la manière catégorique et univoque dont pouvait encore user un Wilamowitz par exemple [24]. L'élaboration politique — aussi bien sous l'aspect pratique que sous celui de la théorisation — des cités asiatiques, élaboration « suffoquée — d'après l'expression de S. Mazzarino — par l'interprétation orientale du rapport constitutionnel comme rapport de vassalité entre le Grand Roi et son vicaire dans la Cité-Etat » [25], semble, au contraire, être d'un pas en arrière par rapport à Athènes. Au demeurant, on ne peut retrouver un synchronisme parfait ni même dans l'évolution des cités ioniennes : le développement de Milet, par exemple, semble avoir été plus rapide que celui d'Ephèse où, précisément en ce temps, Héraclite se trouvait confronté à des problèmes de type « solonien », ce qui explique le contraste entre la hardiesse de ses

---

[21] Hdt., V, 97.

[22] Hdt., III, 80—82.

[23] Cf. surtout l'argument de *l'irresponsabilité* du tyran ἀνεύθυνος III, 80, 10), ainsi que la conclusion du discours d'Otanès — τῷ πόλλῳ ἔνι τὰ πάντα (III, 80, 30) — qui nous semblent trop « modernes » pour le début du Ve siècle (v. aussi Ph.-E. Legrand, *Notice*, dans Hérodote, *Histoires*, IIIe vol., CUF, p. 107). Le fait que ces deux idées apparaissent précisément dans le discours d'Otanès nous semble rendre difficile l'acceptation de l'hypothèse de Levêque et Vidal-Naquet *op. cit.*, p. 28, selon laquelle le discours serait un écho des débats autour de la tyrannie, lequel avait eu lieu au moment même où on était en train de la renverser.

[24] U. von Wilamowitz-Moellendorf, *Abh. Preuss. Akad.*, 1909, p. 71, *Der Glaube der Hellenen*, I, p. 85, n. 2.

[25] S. Mazzarino, *op. cit.*, p. 233.

innovations dans la philosophie de la nature et l'apparent conservatorisme de sa pensée politique [26].

Dans cette diversité de rythmes et de solutions, la place de la pensée politique athénienne durant la première décennie du Ve siècle se laisse difficilement définir. Nous pensons qu'il ne s'agit pas uniquement d'une absence, d'ailleurs indéniable, de documents, mais aussi d'un moment de répit après l'explosion des réformes clisthéniennes, d'un instant d'équilibre pendant lequel la structure politique de la cité permet la maturation des forces sociales qui, quelques décennies plus tard, instaureront à Athènes la démocratie la plus complète connue par l'Antiquité. Dominée encore par la puissante personnalité seigneuriale de quelques-uns parmi les plus brillants représentants des familles aristocratiques d'Athènes, cette époque ne cherche pas à enregistrer des progrès notables dans la démocratisation de la cité et de la pensée politique.

Ayant dépassé le moment de la crise clisthénienne, Athènes ne semble pas se retrouver divisée en partis ou même en groupements politiques stables, en dépit des informations d'Aristote [27]. Le démos, satisfait des possibilités que lui offrait la réforme, n'était pas encore suffisamment développé pour conserver l'unité d'action et de pensée des années précédentes. L'aristocratie, par ailleurs, avait, virtuellement, beaucoup plus de chances de constituer une ferme opposition politique — souvenirs d'une domination presque absolue, idéologie et mentalité communes, etc. Mais, sans compter les exils, il y avait aussi des éléments empêchant la constitution d'une unité politique efficace : la lutte des factions nobiliaires qui avait sévi jusqu'à la fin du VIe siècle au moins [28] et qui avait marqué la mentalité des compétiteurs, une idéologie qui s'effritait déjà du temps de Théognis. Dans ces conditions, les aristocrates athéniens semblent s'être accommodés des nouveaux cadres de la cité qui, s'ils ne reconnaissaient plus leur domination comme groupe, offraient un terrain beaucoup plus vaste aux exploits et aux ambitions d'une gloire individuelle.

Néanmoins, nous ne pouvons pas adhérer complètement à des thèses récemment formulées ; ni à celle de R. Sealey, qui ne voit aucune différence entre la lutte politique de la première moitié du Ve siècle et celle du début du VIe [29], ni à celle de Hignett, selon lequel le seul domaine des oppositions politiques à Athènes entre 500 et 480 était celui des rapports avec l'Empire perse [30]. Nous pensons pour notre part qu'il doit y avoir, derrière les orien-

---

[26] Envisagée de cette manière, l'œuvre de l'Ephésien retrouve une unité meilleure, et sa pensée politique n'apparaît plus comme oligarchique (cf. par ex. P. Bise, *La politique d'H. d'Ephèse,* Paris, 1925) mais plutôt comme faisant partie d'une étape de la reflexion sur les problèmes de la cité déjà dépassée à Athènes, où la société — donc les problèmes théoriques de celle-ci — avait évolué d'un rythme plus rapide.

[27] Arist., *Const. Ath.*, XXVIII, 2—3.

[28] R. Sealey, *Historia,* IX, 1960, p. 155 sqq.

[29] R. Sealey, *Historia, loc. cit.* ; cf. les remarques de Claude Mossé, *Ant. Class.*, XXXIII, 1964, 2, p. 401 sqq.

[30] C. Hignett, *op. cit.*, p. 177 sqq.

tations contradictoires dans la politique extérieure, des oppositions de politique interne, et qu'il y a aussi, après Clisthène, une autonomie naissante du *démos* en tant qu'entité politique qui modifie qualitativement les données de la lutte des factions aristocrates. Sans exagérer d'aucune manière le degré d'évolution du démos urbain, il faut néanmoins penser au fait que le progrès des Perses dans l'Egée et le Pont affectait surtout cette partie de la population athénienne ; sous un autre aspect, la domination perse s'étant avérée incompatible avec la démocratie, il était naturel que ceux qui avaient profité de la démocratisation clisthénienne fussent les adversaires des concessions faites à l'Empire [31]. Ailleurs qu'à Athènes, les philo-Perses se recrutaient aussi bien parmi les seigneurs de la Thessalie que parmi les opposants oligarques d'Argos. La victoire de Marathon et les circonstances particulières dans lesquelles les Athéniens l'ont conquise démontrent, ainsi qu'on l'a remarqué [32], l'existence d'un sentiment populaire anti-perse.

Il y a, peut-être, quelque indice d'une formulation sur le plan des idées de cette superposition entre la conception démocratique — ou au moins anti-tyrannique — et l'attitude opposée aux progrès des Perses. L'expression la plus claire de cette identification — attribuée par Hérodote à Mégabyze — Δήμῳ μέν νυν, οἳ Πέρσῃσι κακὸν νοεῦσι, οὗτοι χράσθων [33] — peut être le fruit d'une longue expérience dépassant même la fin des guerres médiques. Mais il y a deux informations rapportant le culte de Zeus Eleuthérios, devenu, après 480, le symbole même de la victoire sur les Perses, à la liberté politique et à la chute des tyrans. La plus importante d'entre elles provient du récit d'Hérodote concernant l'essai — échoué d'ailleurs — d'instauration de l'*isonomie* à Samos après la chute de Polycrate : Maiandrios commence par consacrer symboliquement un autel dédié à Zeus Eleuthérios dont il demande le sacerdoce perpétuel [34]. Cette information pourrait être corroborée par l'invocation qu'adresse Pindare à Tyche, fille de Zeus Eleuthérios, à la mort du tyran Thrasydaios [35]. M. Pohlenz, qui discute les deux passages cités, est d'avis qu'il y a là un transfert tardif de la notion de libération du domaine anti-persan à celui de la cité [36]. Mais nous ne voyons pas pourquoi on ne pourrait pas penser à un double mouvement de l'idée de liberté, esquissée dans le domaine des revendications isonomiques — peut-être même radicalisée à Athènes, où ces revendications avaient été portées plus loin et plus profondément qu'ailleurs — généralisée ensuite par un déplacement dans le domaine de la résistance

---

[31] Ceci peut être présumé indépendamment de l'attitude de Clisthène lui-même, ce qui ôte du poids à l'argumentation de Hignett, *op. cit.*, p. 178, fondée d'abord sur l'interprétation des actes politiques de l'Alcméonide après 508.

[32] Levêque et Vidal-Naquet, *op. cit.*, p. 113, n. 2.

[33] Hdt., III, 82.

[34] Hdt., III, 142.

[35] Pind., *Ol.*, XII, 1 sq. ; v. U. von Wilamowitz-Moellendorf, *Pindaros*, p. 305.

[36] M. Pohlenz, *La liberté grecque*, trad. fr., Paris, Payot, 1956, p. 17 et 23.

anti-perse, avec laquelle, d'ailleurs, l'idéal anti-tyrannique ne manquait pas de rapports, pour redevenir, après 478, à Athènes, un thème de la méditation sur la structure interne de la cité.

Il y a, au demeurant, dans l'histoire constitutionnelle et politique d'Athènes entre les deux guerres, quelques éléments suggérant un raffermissement de la position du *démos*, parfaitement insérable dans les conséquences d'une victoire populaire. Débutant par le procès même de Miltiade, continuant avec l'application — sinon même avec l'initiative — de la loi de l'ostracisme [37], suivie immédiatement de la réforme de l'archontat[38], la démocratisation de la vie politique athénienne parcourt quelques étapes assez importantes. On pourrait aussi ajouter l'aide prêtée à une réforme démocrate à Chalcis, datable durant ces années [39], à cette suite couronnée par les implications de la loi navale de Thémistocle. Même si chacun de ces événements pris isolément peut être interprété d'une manière diverse — lutte des factions, consolidation de la position des stratèges comme élément plus efficace par rapport au polémarque [40]—, leur séquence, ininterrompue presque, ne peut pas être due au hasard [41].

Il nous semble difficile de nier la tendance démocrate d'une décennie qui débute en confiant aux sorts les fonctions aristocrates par excellence d'archonte et d'aréopagite. Les implications religieuses du tirage au sort, mises en lumière par G. Glotz [42], vont de pair avec la signification démocratique de l'élection par la κλήρωσις ; car ce n'est pas le seul essai de réévaluer — sur un plan supérieur, dans les cadres et dans l'intérêt de la cité démocrate — des traditions parfois très anciennes, précédant la structure politique et mentale de la cité aristocratique qui les niait, et qui pouvaient ainsi devenir des éléments de pensée démocrate. Sur un autre plan, l'œuvre d'Eschyle essaiera, plus tard, de repenser des valeurs similaires. Il n'est peut-être pas inutile de mentionner que, juste à l'époque de la réforme de l'archontat, en 486, on réorganisait à Athènes les festivals des Dionysies en faisant de la chorégie des représentations de comédie une liturgie ; ceci signifie de nouveau l'incorporation d'un élément de culture populaire dans la suprastructure de la cité démocrate en voie de constitution. Il y a là plus qu'un simple transfert ; par le fait même d'acquérir une valeur supérieure, civique, ces éléments de culte ou de culture populaire perdent leur caractère anarchique. Les anciennes traditions de revendi-

---

[37] Nous ne reprenons pas la longue discussion de la date de la loi d'ostracisme, discussion illustrée par l'autorité de Beloch, Seek, Carcopino, Busolt, etc. Nous nous bornons à rappeler les arguments assez solides de Hignett (*op. cit.*, p. 159—163, contenant aussi la bibliographie du problème) en faveur d'une datation de la loi même en 488/7.

[38] C. Hignett, *op. cit.*, p. 178—192.

[39] J. Labarbe, *La loi navale de Thémistocle*, Paris, 1957, p. 178 sq.

[40] C. Hignett, *loc. cit.*

[41] G. Glotz, *Hist. Grecque*, II, p. 53, soulignait le caractère systématique des ostracisations entre 488/7 et 483/2.

[42] Id., *La cité grecque*, Paris, 1925, p. 249.

cations égalitaires avaient subi le même sort, se retrouvant, au moment des réformes clisthéniennes, « apprivoisées » en quelque sorte par leur réduction à l'égalité politique. Contrôlées par l'Etat, devenues instruments formatifs de la conscience du citoyen, ces traditions gardent un écho profond du fait de leur ancienneté, mais perdent leur virulence, leur caractère strictement populaire qui était par soi-même et implicitement en opposition par rapport à l'ordre constitué [43], expression, même dans une cité démocrate, de l'exploitation.

La suite des événements des années 489—483 exprime donc, à notre avis, un progrès de la mentalité démocrate; d'une mentalité, mais pas encore d'un programme politique, et ceci non pas tant à cause de l'autorité, considérable sans doute, des hommes d'Etat aristocrates. L'expérience de Clisthène avait déjà démontré que le fait d'avoir une clientèle n'était plus suffisant et qu'il fallait τὸν δῆμον προσεταιρίζεται. Absolutiser le rôle des anciennes familles et de leurs représentants risque donc de déformer autant que l'ignorance de ce rôle l'image dynamique de la société athénienne. Mais le *démos* n'avait pas encore le poids, économique et social d'abord, militaire ensuite, qui lui permettra après 478 de revendiquer, par une action autonome et organisée, l'élargissement de la constitution clisthénienne.

Il est donc hors de propos de parler de Thémistocle comme d'un « chef de parti démocrate » [44]; mais réduire la signification de sa politique à une opinion concernant la meilleure stratégie dans le conflit avec les Perses risquerait de trop simplifier les choses. Sans oser faire des suppositions au sujet des opinions intimes du vainqueur de Salamine, il faut reconnaître que sa politique, cohérente et poursuivie avec une admirable ténacité durant de longues années [45], prouve au moins qu'il était pleinement conscient des capacités du *démos* le plus humble, et qu'il n'hésitait pas à lui confier le sort de la cité à un moment dont il était le dernier à mettre en doute la gravité extrême. Peut-être que, si l'on ajoute à ces remarques des conclusions possibles à partir de ses actions dans le Péloponnèse après la guerre, ainsi qu'à partir d'une tradition qui allait manifester son hostilité en faisant du fils de Néoclès un *homo nouus* [46], accentuant ainsi le côté « plébéien » de sa politique; enfin, si on accepte l'hypothèse selon laquelle la réforme de l'archontat serait due à son initiative [47] — on pourrait reconstituer une carrière politique dominée non seulement par le souci d'accroître le pouvoir athénien à l'extérieur, mais aussi par

[43] V. en ce sens les intéressantes suggestions d'Ed. Will, *Korinthiaka*, Paris, 1955, p. 219 sq.

[44] Arist., *Const. Ath.*, XXVIII, 2.

[45] Probablement dès 493/2: Sur l'archontat de Thémistocle v. V. Ehrenberg, *Ost und West*, Wien, 1935, p. 114 sqq, 223 sq; H. T. Wade-Gery, ABSA, 37/1940, p. 263 sqq; A. W. Gomme, AJPh, 65/1944, p. 32 sqq; J. Labarbe, *op. cit.*, p. 84 sq., R. J. Lenardon, *Historia*, 5, 1956, p. 401 sqq.

[46] Plut., *Them.*, I, 1.

[47] C. A. Robinson jr., AJPh, LXVI, 1945, p. 243 sqq. et LXVII, 1946, p. 325 sqq.

une constante initiative dans la démocratisation des structures politiques de la cité.

Quoi qu'il en soit, les événements des années 483/2—478 ont dû jouer un très grand rôle dans la radicalisation de la conscience politique du *démos* athénien. L'éclatant témoignage de supériorité offert par la flotte affirmait la capacité civique d'un groupe nouveau, socialement différent des hoplites — petits et moyens propriétaires intéressés dans la conservation de la constitution clisthénienne ; en même temps, une puissante unité populaire devait se reconstituer autour des initiatives de Thémistocle, qu'elle faisait triompher d'une ferme opposition interne d'abord [48], de l'ennemi perse ensuite. Enfin, bien qu'indirectement, ces événements devaient aboutir à une crise de la conscience civique, pour l'atténuation de laquelle quelques oracles de Delphes ne suffisaient sans doute pas ; car la tactique adoptée niait des valeurs traditionnelles fondamentales — la défense du territoire de la cité, de la terre attique, des tombes des ancêtres, des sanctuaires — et provoquait un déracinement, douloureux, bien que temporaire, de toute la cité. Sans avoir les proportions, la durée et les graves conséquences du phénomène similaire des années de la guerre du Péloponnèse, la résistance à Salamine a pu avoir aussi la signification d'un déplacement de valeurs et de mentalités ; consacrée brillamment par la victoire, l'identité de la cité avec la volonté de ses citoyens — de tous ses citoyens, même des plus humbles — émergeait en triomphe des ruines encore fumantes de l'Acropole. Sans pouvoir mesurer toutes les conséquences de la hardie tactique de Thémistocle sur le plan de l'esprit, nous ne pouvons pas croire qu'elle n'ait au moins déblayé le terrain pour d'ultérieures transformations du concept de πόλις.

Sans doute, il ne s'agit pas d'accepter l'information de Plutarque, selon laquelle, encore durant la guerre, Aristide aurait proposé un décret accordant à tous les citoyens le droit d'être élus dans n'importe quelle charge [49] ; un tel radicalisme subit était déplacé aussi bien dans l'attitude d'Aristide que dans l'atmosphère politique des ces années [50], et le passage cité ne peut servir qu'à démontrer, une fois de plus, que dans la conscience même des auteurs antiques il y avait un étroit rapport entre la seconde guerre médique et la démocratisation d'Athènes [51].

La gravité des restructurations internes après la guerre se trouve autrement confirmée ; elle nous devient sensible d'abord, d'une façon apparemment paradoxale, par la constitution et l'activité d'un groupement actif d'oligarques, conduit et incarné par Cimon, et qui fait tous les efforts pour dominer la vie politique à Athènes. Nous pensons qu'à partir

[48] J. Labarbe, *op. cit.*, p. 85—88, sur l'opposition anti-thémistocléenne.

[49] Plut., *Arist.*, XXII, 1.

[50] V. Wilamowitz-Moellendorf, *Aristoteles und Athen*, I, p. 124, n. 4.

[51] Il s'agit sans doute d'un essai des historiens du IV[e] siècle et de leurs successeurs de faire apparaître Aristide comme ayant été un chef démocrate, cf. aussi Arist., *Const. Ath.*, XXIV, 1 ; Busolt-Swoboda, *Gr. Staatskunde*, p. 888, n. 6 ; Hignett, *op. cit.*, p. 175.

de ce moment, l'action de ce groupe politique est assez suivie, organisée et stable pour qu'on puisse parler d'un parti (il va de soi qu'il ne s'agit pas du haut degré de cohésion et des autres implications du mot dans son acception moderne). Acceptant de bonne heure [52] la politique maritime et expansionniste qui résultait de la guerre — plus encore, devenant ses promoteurs, Cimon et ses partisans s'efforcent en même temps de modifier en faveur des groupements réactionnaires le rapport de forces que cette même politique avait généré. Utilisant l'expansion maritime et la ligue qui, en dehors du prestige, leur offraient aussi des moyens d'atténuer les frictions internes, puisqu'elles apportaient des fonds et donnaient du travail à une partie des thètes, tout en en éloignant d'autres d'Athènes; utilisant aussi d'une manière obscure, mais gênante, à en juger d'après les événements ultérieurs, l'Aréopage, cherchant par ailleurs à orienter la politique athénienne vers une alliance de plus en plus étroite avec Sparte, le parti cimonien a dû se manifester d'une manière assez active sur le plan de la propagande politique. Nous ne savons pratiquement rien sur les œuvres de Mélanthios et d'Archélaos, qui auraient pu suggérer au moins la terminologie de la propagande cimonienne. Il y a quand même la possibilité d'en distinguer quelques thèmes : l'éloge de Sparte et des vertus particulières des Lacédémoniens — incarnées aussi dans l'attitude de Cimon [53], la « grandeur d'âme » et la générosité du Lakiade [54], la restauration du culte de Thésée [55], le soin d'honorer les tyrannoctones [56]. Pourrait-on relever quelque trait commun à ces actions diverses? Peut-être que la πάτριος πολιτεία que Thésée était censé avoir établie — pseudo-démocratie réservant aux Eupatrides la domination absolue de la cité — s'identifiait, dans la pensée des cimoniens, à une ἰσονομία dans l'acception d'« equality of peers » [57], dont Harmodios et Aristogéiton étaient les héros [58]. Il y a aussi peut-être des indices d'une polémique anti-clisthénienne, puisque Thésée était le seul héros dont le nom manquait de la liste clisthé-

[52] Cf. le geste symbolique de Cimon, Plut., *Cim.* V, 3.

[53] Plut., *Cim.* XVI, 1, sur le nom des fils de Cimon (cf. *Them.*, XXXII, 2 — les noms des filles de Thémistocle; il y a là une vraie « guerre des noms »); *ibid.*, IV, 5. Stésimbrotos de Thasos (= fr. 4) sur les vertus « péloponésiennes » de Cimon.

[54] Théopomp., fr. 89, F. Gr. H. 115 (= FHG, I, 94); Arist., *Const. Ath.*, XXVII, 3; Plut., *Cim.*, X, *Per.*, IX, 2; *Schol. Ael. Arist.*, XLVI, Dindorf, III, p. 446.

[55] Plut., *Cim.*, VIII, 5—7; *Thes.*, XXXVI, 3; Paus. I, 17, 2; Harpokr., s.u. Πολύγνωτος (= Suda, s.u.); *Schol. Aristoph. Plut.*, 627.

[56] C'est maintenant que Kritios et Nésiotès remplacent l'œuvre détruite d'Anténor — St. Brunssäker, *The Tyrant-Slayers of Kritios and Nesiotes*, Lund, 1955.

[57] V. Ehrenberg, *Origins of democracy*, *Historia*, I, 1950, p. 531.

[58] La superposition, dans les représentations sur les vases, du thème de Thésée et de celui des tyrannoctones nous semble un indice en ce sens. Cf. Ch. P. Kardana, AJA, 1951, p. 293—300 et Levêque et Vidal-Naquet, *op. cit.*, p. 119. E. Ruschenbusch, *Historia*, VII, 1958, 4, p. 408—418, ne remonte pas plus haut que 421/0 pour l'apparition du thème de la « démocratie » de Thésée.

nienne d'éponymes [59]; d'autre part la μεγαλοφροσύνη de Cimon pourrait être interprétée non seulement comme une démagogie, mais aussi comme un essai de faire renaître de très anciens usages [60] et de faire paraître « sa propre maison comme étant le prytanée commun des citoyens » [61].

Ce déplacement du centre public de la cité sous l'autorité d'un seul de ses citoyens semble s'opposer à l'esprit des réformes clisthéniennes et indiquer, encore une fois, une politique oligarchique réalisée aussi par des moyens idéologiques.

Mais, durant ces années, le complexe processus de développement du *démos*, et surtout du *démos* urbain — est stimulé, sur le plan économique, par les conséquences de la hégémonie maritime athénienne, sur le plan politico-idéologique par les conclusions inévitables de la guerre [62]; il atteint donc un degré supérieur, auquel les cadres clisthéniens de la cité ne suffirent plus. Les conflits accompagnant cette nouvelle restructuration constitutionnelle sont plus profonds du fait que le parti oligarchique cimonien doit affronter une opposition cristallisée, elle aussi, dans un parti démocrate, dont l'activité politique peut être suivie sans presque aucune solution de continuité jusque tard dans le IVe siècle. L'histoire « pré-périciéenne » de ce parti peut être reconstituée d'une manière assez lacunaire, à laquelle ont dû contribuer aussi bien la haine excitée par Ephialte et sa fin tragique, que le prestige de son successeur ou l'attitude modérée, oligarchique même, de la plupart des historiens du IVe siècle. Il est vrai que les peu nombreuses informations dont nous disposons ne nous permettent presque aucune conclusion à propos de l'aspect théorique des revendications démocrates. A peine si l'on peut reconstituer l'image d'un type nouveau de citoyen et de magistrat, incorruptible et responsable devant la cité pour tous ses agissements [63]. Mais, même si nous n'arrivons plus à distinguer les voix et les idées des partisans d'Ephialte, il y a au moins un de leurs contemporains dont le verbe solennel peut révéler quelques problèmes fondamentaux de cette génération; car nous pensons pouvoir identifier, dans l'œuvre d'Eschyle, au moins l'écho des débats de son âge.

---

[59] Levêque et Vidal-Naquet, *loc. cit.*; il est intéressant de remarquer que Plutarque (*Thes.*, XXXVI, 3) note que l'emplacement du Théséion était ἐν μέσῃ τῇ πόλει; or si nous acceptons la démonstration de Levêque et Vidal-Naquet concernant la valeur « civique » du *centre* de la cité (*op. cit.*, p. 13 sq), l'importance politique du nouveau sanctuaire devient plus évidente.

[60] G. Thomson, *Aeschylos and Athen*, trad. allem., Henschelverlag, Berlin, 1957, p. 246.

[61] Plut., *Cim.*, X, 7. ὁ δὲ τὴν μὲν οἰκίαν τοῖς πολίταις πρυτανεῖον ἀποδείξας κοινόν. La comparaison entre Cimon et les Athéniens « du temps jadis » semble provenir d'un éloge contemporain du Lakiade.

[62] Cf. Arist., *Pol.*, 1304 a, 17.

[63] Sur la pauvreté et la rectitude d'Ephialte — Arist., *Const. Ath.*, XXV, 1 (δοκῶν καὶ ἀδωροδόκητος καὶ δίκαιος πρὸς τὴν πόλιν), ainsi que Plut., *Cim.* X, 8; Aelian VH, XI, 9, XIII, 39. Le δοκῶν du texte d'Aristote pourrait être une allusion à un effort de propagande dans le sens de la nouvelle mentalité civique. A comparer avec les accusations dirigées contre les Aréopagites, Arist., *Const. Ath.*, *loc. cit.*

Nous entreprenons cette enquête avec une pleine conscience de la délicatesse du problème et de toutes ses difficultés ; car il ne s'agit pas d'analyser des œuvres de propagande, mais une création poétique qui a son propre univers, ses propres moyens d'investigation, et qui dépasse le détail dans un effort intensément dramatique qui tâche d'atteindre l'essence même de la condition humaine. Il est donc évident que l'interprétation d'un passage de tragédie — de l'œuvre d'Eschyle surtout, dont la multiplicité des interprétations possibles est parfois déroutante — suppose non seulement des précautions élémentaires, mais encore l'effort incessant de ne pas mutiler un univers poétique cohérent en ignorant son autonomie et en le trivialisant. Sans nourrir aucune illusion quant à notre propre compétence ou habileté, nous avons écrit les lignes précédentes surtout pour justifier, d'abord, le caractère hypothétique de nos essais d'analyse, ensuite pour souligner notre adhésion à une méthode de recherche qui semble être parfois abandonnée. Nous pensons, par exemple, aux exégèses de J.A. Davison [64] qui, tout en partant d'une thèse très juste en soi — la nécessité de juger les tragédies comme des œuvres politiquement engagées [65] — arrive à les réduire à des manifestes politiques occasionnels. Sans doute ce sont des œuvres engagées ; engagées pourtant non dans l'événement immédiat, mais dans un vaste processus de réélaboration de la conscience civique, qui se produit sur un plan de généralisation supérieur de beaucoup à celui identifié dans les recherches dont nous parlons. Jamais en dehors de la cité, le poète ne peut être ravalé au rang de simple versificateur d'idées reçues.

Au point maximum de la généralisation poétique, l'œuvre d'Eschyle est imprégnée de politique. Le sens universel de la chute des *Perses* ne tend pas uniquement à exalter une victoire à laquelle le poète lui-même, à côté de ses concitoyens, avait apporté sa contribution, mais aussi à une interprétation philosophique de la dégradation des empires ; le poète arrive à une conception supérieure du rapport entre l'Asie et la Grèce, entre les Perses et les Hellènes, conception qui gagne en signification si on la rapporte aux idées politiques de Thémistocle et aux conflits de l'ère « cimonienne »[66].

Les deux drames des années suivantes parvenus jusqu'à nous — *Les sept contre Thèbes* (467) et *Les Suppliantes* (464/3 ?) [67] développent un conflit tragique axé sur le problème de la responsabilité du dirigeant par rapport à la cité [68]. La tragédie thébaine contient quelques détails qui témoignent des conceptions du poète à propos de la valeur idéale des diffé-

---

[64] J. A. Davison, CQ, 1953, p. 44 sqq ; *Ancient Society and Institutions. Studies presented to Victor Ehrenberg on his 75th birthday*, Oxford, 1966, p. 95 sqq.

[65] *Ancient Society* . . ., p. 96.

[66] V. G. de Sanctis, *Storia dei Graeci*. . ., II, 5, 1960, chap. III, § 4.

[67] Nous acceptons la datation imposée par la didaskalie de l'*Oxyrrh. Pap.* 2256, fr. 3, 1, (après 468, peut-être 464/3).

[68] Le problème le préoccupait déjà du temps où il composait les *Perses* — cf. v. 213 = (Xerxès) — κακῶς δὲ πράξας οὐχ ἐπεύθυνος πόλει.

rents groupes sociaux: l'attaque dirigée contre l'orgueil guerrier aristocrate — orgueil dans lequel le poète hoplite reconnaissait une forme particulière de l'*hybris* — ne manque sans doute pas de signification [69].

Un rapide examen consacré par G. Thomson à la trilogie dont faisait partie le drame en question arrive à la conclusion qu'il s'agit d'une esquisse des conflits tragiques provoqués par le progrès effectué du *génos* à l'Etat et de la royauté à la πόλις, le cycle thébain préfigurant ainsi la problématique de l'*Orestie* [70]. On ne peut pas nier que de tels conflits aient pu exister, et que la génération d'Eschyle et lui-même aient été encore sensibles à cette opposition de mentalités, puisque la destruction du *génos* venait à peine d'être consacrée politiquement au temps de Clisthène — et puisque le poète lui-même en a fait, d'une certaine manière au moins, un problème central de la trilogie des Atrides. Mais dans le texte dont nous disposons il n'y a pas de preuve formelle à l'appui d'une telle interprétation, et l'*Orestie* ne nous permet pas d'inférer sur la trilogie thébaine, surtout à cause du dénouement — différent dans les deux cas. Car, d'après l'hypothèse de Thomson, la cité est fondée sur la destruction du *génos*; or, partout presque, Eschyle est à la recherche d'une voie d'intégration et de synthèse. Quoi qu'il en soit, le seul drame dont nous disposons encore — les *Sept contre Thèbes* — est un drame de la πόλις instaurée; plutôt qu'un conflit, il y a là une situation tragique dominée par le thème du gouvernement responsable de la cité. Le destin du héros n'est pas celui d'un solitaire, et la passion destructrice qui pousse Etéocle vers l'anéantissement est, par rapport à la *polis*, un sacrifice « constructif » et un sentiment du devoir civique porté jusqu'à ses dernières limites. L'histoire de la fin, volontaire presque, d'une race damnée est anoblie par le civisme du héros, dont les décisions cruciales sont ponctuées par le *leitmotiv* du « bon timonier » solidaire et responsable du destin de la cité-navire [71]. Le problème tragique auquel est confronté le dernier des Labdacides acquiert ainsi, par son insertion dans la problématique actuelle de la cité, une dimension nouvelle.

Dans une très belle étude que nous avons déjà citée, intitulée *Origins of Democracy*, V. Ehrenberg attirait l'attention sur un passage des *Suppliantes* (603 sq.) interprété comme étant la première formulation, périphrastique, du concept de démocratie. La nouvelle datation imposée par la didascalie dont nous avons déjà parlé [72] rapproche sensiblement la date de la trilogie danaïde des années où l'action d'Ephialte et de ses partisans préparait les réformes radicales de 462, ce qui ajoute au conflit tragique des *Suppliantes* une dimension nouvelle, extrêmement actuelle.

---

69 Aesch., *Sept.*, 397—399; 519 sq.

70 G. Thomson, *Aeschylus und Athen*, p. 328—333.

71 La métaphore revient aux vv. 62—64, 208—210, 652, 758—761, 795 sq.

72 V. *supra*, p. 51, n. 67.

Il ne s'agit pas, à notre avis, d'un intérêt politique immédiat [73], mais des problèmes de conception du drame ; car le passage invoqué par Ehrenberg n'est ni isolé ni accidentel dans l'ensemble de la tragédie. Nous ne pensons pas pouvoir affirmer, avec G. Thomson, que toute la trilogie soit le reflet d'un conflit entre l'ancien et le nouveau droit familial [74]. Mais la situation tragique des *Suppliantes* — bien délimitée en soi — est aggravée par le conflit entre une ancienne conception de l'Etat, qui est celle des Danaïdes, et l'idéal nouveau, incarné par la constitution des Argiens. A l'encontre des espoirs manifestés par le chœur, le roi d'Argos ne peut pas résoudre lui-même le dilemme tragique créé par les suppliantes. En effet, il explique : « Vous n'êtes pas assises à mon propre foyer ; si la souillure est pour Argos, pour la cité entière, que le peuple entier s'occupe d'en découvrir le remède. Pour moi, je ne saurais te faire de promesse avant d'avoir communiqué les faits à tous les Argiens. » [75]

Le chœur lui oppose une définition personnelle de l'Etat : « C'est toi, la cité, c'est toi, le conseil ; chef sans contrôle, tu es le maître de l'autel, foyer commun du pays » [76] — définition que le roi écarte : « Décider n'est pas facile ; ne t'en remets pas à moi pour décider. Je te l'ai dit déjà : quel que soit mon pouvoir, je ne saurais rien faire sans le peuple ». (οὐκ ἄνευ δήμου τάδε/πράξαιμ' ἄν) [77].

Enfin, à un moment où l'action arrive à une tension remarquable, le chœur, qui a compris de qui doit venir la décision, demande « Dis-nous, à quoi s'arrête la décision prise, de quel côté la main puissante du peuple a-t-elle accompli la majorité ? » [78]

---

[73] Il ne s'agit sans doute pas des rapports d'Athènes avec Argos — v. HDF Kitto, *Greek Tragedy* [3], 1961, p. 7.

[74] G. Thomson, *op. cit.*, p. 320—325.

[75] *Suppl.*, 365—369.

οὔ τοι καθῆστε δωμάτων ἐφέστιοι
ἐμῶν· τὸ κοινὸν δ'εἰ μιαίνεται πόλις
ξυνῇ μελέσθω λαὸς ἐκπονεῖν ἄκη·
ἐγὼ δ'ἄν οὐ κραίνοιμ' ὑπόσχεσιν πάρος
ἀστοῖς δὲ πᾶσι τῶνδε κοινώσας πέρι.

La traduction citée appartient à Paul Mazon.

[76] *Suppl.*, 370—373 (trad. P. Mazon)

Σύτοι δὲ πόλις, σὺ δὲ δήμιον
πρύτανις ἄκριτος ὤν
κρατύνεις βώμων, ἑστίαν χθόνος.

Intéressante à souligner l'insistance avec laquelle on parle du foyer commun, distingué du foyer domestique ; cf. L. Gernet, *Cahiers internationaux de sociologie*, 1951, p. 21—43. Faudrait-il rapprocher du πρύτανις du v. 371 et de ce passage l'interprétation citée ci-dessus, p. 50, de Plutarque, *Cim.*, X, 7 ?

[77] *Suppl.*, 395—399 (trad. P. Mazon). Une réponse si appuyée — v. 395 — au ἄκριτος du v. 371 témoigne de l'importance du problème (οὐκ εὔκριτον τὸ κρῖμα· μὴ μ'αἱροῦ κρίτην).

[78] *Suppl.*, 603 sq.

ἔνισπε δ'ἡμῖν, ποῖ κεκύρωται τέλος
δήμου κρατοῦσα χεὶρ ὅπῃ πληθύνεται,

Cette périphrase de la *démokrateia* apparaissant au moment presque où Ephialte luttait pour imposer des réformes radicales nous semble être extrêmement éloquente pour l'attitude d'Eschyle ; nous pensons aussi que le thème du magistrat responsable ait été un autre problème commun de la propagande démocrate de ces années et de la méditation politique du poète [79]. On ne doit peut-être pas l'identifier aux partisans actifs d'Ephialte — bien que le récit de Plutarque sur le concours de 468 [80] conserve le souvenir d'une hostilité de Cimon à son égard, hostilité politique sans doute, puisque le petit-fils du « Koalemos » se piquait de sa vertueuse ignorance.

Quoi qu'il en soit, Eschyle semble approcher, sous beaucoup d'aspects, des points de vue de ses contemporains les plus progressistes. Car, il n'y a pas de doute, il croyait au progrès, avec une foi profonde dont témoigne le monologue de Prométhée recréant le difficile chemin de l'homme vers la civilisation [81], ou bien le sens général de ses trilogies qui aboutissent à l'instauration d'un κόσμος juste et rationnel. Ce douloureux chemin des hommes et des cités qui s'élèvent d'un monde de l'injustice, déchiré par des tragiques antinomies, chaotique et sanglant, vers un univers d'une lumineuse harmonie, qui saurait concilier les vieilles coutumes aux nouvelles lois, est évident surtout dans l'ample développement de l'*Orestie* [82]. La relative ambiguïté de la pensée d'Eschyle par rapport au radicalisme que nous pouvons déceler chez une partie de ses contemporains est particulièrement sensible dans cette trilogie, évoquant, moins de quatre ans après la réforme d'Ephialte, la fondation mythique d'un Aréopage investi par Athéna elle-même du rôle de gardien de sa cité. Et pourtant l'Orestie n'est pas une œuvre exaltant le passé. La réforme de l'Aréopage — qui, ainsi qu'on l'a remarqué [83], avait conservé la fonction (mais pas l'autorité) que le poète lui attribuait — semble avoir été plutôt un thème de méditation pour Eschyle, dont la conclusion ne s'éloignait pas trop du sens général des innovations auxquelles il avait assisté. Il est probable que, dans la cité idéale vers laquelle il essayait de guider la pensée de ses contemporains, il ait voulu faire de la place plutôt à l'harmonisation des con-

---

[79] L'apparition de ce thème n'est pas attestée chronologiquement, à notre connaissance, avant Eschyle ; le problème de la responsabilité nous semble d'ailleurs être un problème spécifique de la démocratie déjà constituée, pouvant très difficilement se poser avant l'affirmation plénière de la *cité*, vis-à-vis de laquelle le magistrat était responsable.

[80] Plut., *Cim.*, VIII, 7—9 ; cf. Marm. Parium, 56.

[81] Aesch., *Prometh.*, 441—506.

[82] L'harmonie instaurée par la conclusion des *Euménides* s'oppose nettement au chaos des deux premières tragédies, où la justice est double — donc nulle, où les valeurs de l'existence sont à rebours — cf. par ex. la virilité de Clytemnestre — *Agam.*, 360, 363, 1661 ; *Cho.*, 668 sq., 888, etc. — et les commentaires de G. Thomson (*Comm. Oresteia*, I, p. 17) et J. P. Vernant, *Mythe et pensée chez les Grecs*, Paris, 1965, p. 128 sq.

[83] G. Glotz, *Hist. Grecque*, II, p. 138 ; nous ne pensons pas qu'on puisse établir un rapport direct entre les fonctions attribuées par Eschyle à l'Aréopage et Arist., *Const. Ath.*, XXV, 2 — ἅπαντα περιείλετο τὰ ἐπίθετα.

flits et à la concorde qu'à la lutte et au triomphe de l'un des adversaires [84]; mais l'image durable d'un κόσμος politique fondé sur le pouvoir légitime de tous les citoyens correspond, au moins dans ses traits essentiels, à l'image idéale d'elle-même que la cité démocrate tâchera d'imposer au cours des décennies suivantes. Car l'ambiguïté des conceptions d'Eschyle reflète, en fin de compte, l'ambiguïté fondamentale de la structure interne d'Athènes, la contradiction insurmontable de sa détermination essentielle : car Athènes est une démocratie — donc sujette à une transformation incessante presque — mais une démocratie fondée sur l'esclavage et sur l'exploitation, donc aspirant à la stabilité et craignant le mouvement. Après avoir dépassé le moment des conflits violents des années 462 et suivantes, après avoir adopté les principales réformes radicales — élimination de l'Aréopage en tant que facteur politique, et extension de la souveraineté du démos [85], rétribution des charges publiques [86], peut-être institution de l'*iségorie* aussi [87] — la cité connaît un moment d'équilibre. Cette stabilité résultait objectivement de l'adaptation de la structure politique de la cité au rapport réel des forces sociales, mais aussi d'une série d'éléments relevant d'une politique volontaire et consciente, qui essayait de maintenir un certain équilibre de la répartition de la propriété, des intérêts des différents groupes sociaux. Cet ensemble de facteurs déterminent, sur le plan de l'idéologie politique, la création d'une image idéale de πόλις au-dessus des conflits et des antagonismes, médiatrice souveraine symbolisée par l'attitude *olympienne* de celui qui incarnera à jamais l'esprit de l'Athènes classique. Par la voix de ses penseurs, de ses hommes d'action, de ses poètes, la cité transmettra à la postérité cette sereine image, faussée par tant de rêves, d'intérêts, d'espoirs, tâchant d'oublier la longue chaîne de violences et de luttes sociales dont elle était issue et d'ignorer les germes mûrissants des antagonismes nouveaux *.

[84] Cf. les considérations sur la guerre civile, *Eum.*, 347—369.

[85] Arist., *Pol.*, 1274 a, 7 ; *Const. Ath.*, XXV, XXVII, 1, XXXV, 2 ; Plut., *Cim.*, X, 8 ; XV, 2—3 ; *Per.*, VII, 8 ; IX, 3—5 ; Diod., XI, 77, 6 ; Philochor., fr. 64 ; Harpokr., s.u. ὁ κάτωθεν νόμος ; Paus., I, 29, 5. Bibliographie chez Hignett, *op. cit.*, p. 197 sqq.

[86] G. Glotz, *Hist. grecque*, II, p. 141 ; Hignett, *loc. cit.* La réforme est initiée par Périclès — Arist., *Const. Ath.*, XXIV ; Plut., *Per.*, IX, 1—3 — mais elle a dû suivre de près les événements de 462/1.

[87] G. T. Griffith, *Ancient Society* ..., p. 115, sqq.

* Dans une première version, cette étude a été présentée dans une séance des membres de la chaire d'histoire ancienne et d'archéologie de la Faculté d'histoire de Bucarest ; qu'il nous soit permis de remercier ici pour leurs suggestions tous nos maîtres et collègues qui y ont pris part. Nous voudrions avant tout exprimer notre gratitude au professeur D. M. Pippidi qui nous a accordé constamment une aide plus que précieuse, autant par sa haute compétence que par sa bienveillante sollicitude. Nous devons aussi remercier le professeur I. Nestor, dont les conseils nous ont été particulièrement utiles, pour l'encourageante attention qu'il a bien voulu accorder à nos modestes recherches.